

Pour l'exercice financier actuel, les coûts différentiels se chiffrent actuellement à 170 millions de dollars, soit plus de trois fois le montant habituel requis. Par conséquent, nous avons dû transférer des fonds du budget de fonctionnement et d'entretien, ce qui se répercute sur d'autres activités. Toutefois, nous faisons l'impossible pour ne pas puiser dans le budget des immobilisations, grâce auquel on paiera l'équipement dont nous aurons besoin à l'avenir pour mener des missions de maintien de la paix.

Le Canada n'est pas le seul pays à rencontrer des difficultés liées au maintien de la paix. Comme je l'ai déjà mentionné, il existe, au sein de l'ONU, des problèmes que l'on doit reconnaître. Et je crois que la responsabilité de trouver des façons constructives de régler ces problèmes incombe aux pays qui fournissent des troupes.

Nous nous sommes aussi penchés sur des détails pratiques qui contribueraient à rendre le système plus efficace. À New York, le principal conseiller militaire auprès du Secrétaire général adjoint pour les opérations de maintien de la paix est un officier canadien, le major-général Maurice Baril. Il élabore actuellement des plans afin d'améliorer le commandement et le contrôle au quartier général des Nations unies. Il incite également d'autres pays à suivre l'exemple du Canada en tenant des unités militaires prêtes à intervenir dans le cadre des missions de paix.

Un autre progrès important a été réalisé récemment lorsque l'ONU a accepté une proposition du Canada visant à uniformiser les politiques en matière de logistique et les procédures opérationnelles mises en oeuvre dans l'établissement de nouvelles missions. Je suis fier de dire que, se fiant à notre savoir-faire et à notre vaste expérience dans ce domaine, les Nations unies ont accepté l'offre du Canada de jouer un rôle de premier plan dans la coordination de ce projet. Nous avons aussi détaché auprès de l'ONU l'un de nos spécialistes en logistique. Il travaillera à définir le concept des outils organisationnels requis pour établir une force de réserve des Nations unies.

Les Forces canadiennes prennent activement part à diverses autres tribunes militaires et discussions théoriques sur la façon d'améliorer les opérations de maintien de la paix. C'est ainsi qu'en fin de semaine, des officiers canadiens ont assisté à un séminaire donné à Londres sur les questions de maintien de la paix, aux côtés d'autres représentants de pays qui fournissent des troupes à l'ONU.

Or, s'il nous faut faire preuve de réalisme lorsque nous prévoyons les résultats que nos ressources nous permettent d'atteindre, nous devons aussi évaluer objectivement le succès des opérations de maintien de la paix. Au Salvador et en Namibie par exemple, les missions onusiennes ont donné presque tous les résultats escomptés. Mais il y a aussi eu des échecs, comme en Angola, et dans le cas de la première force UNISOM en Somalie. Dans d'autres cas, le succès des missions a été mitigé. Chypre en est un bon exemple. À première vue, les résultats de cette mission sont carrément décevants. Toutefois, même cette opération doit être